



Macon, mercredi 3 mai 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/02005

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Arrêté préfectoral n°non numéroté de la DDT 01 du 27/04/23

**Manifestation nautique et activités nautiques
(Epreuve de natation de triathlon à Trévoux)****Une interdiction de stationner (halte fluviale de Trévoux)
(tous les usagers - dans les deux sens)**

- le 13/05/2023 de 11:00 à 13:00

o Saône

entre les pk 31.220 et pk 31.320 - Rive gauche

Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- le 13/05/2023 de 11:00 à 13:00

o Saône

entre les pk 32.200 et pk 31.000 - Toute la largeur de la voie

Eviter les remous (tous les usagers - dans les deux sens)

- le 13/05/2023 de 11:00 à 13:00

o Saône

entre les pk 32.200 et pk 31.000 - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Une compétition de natation doit se dérouler dans la bande de rive gauche de la Saône à Trévoux dans le secteur indiqué, halte fluviale comprise. **Les départs et arrivées des bateaux sont interdits à la halte fluviale du PK 31.220 au PK 31.320 à tous les bâtiments. De la même manière, le poste amont des bateaux à passagers est neutralisé durant la manifestation.** Les usagers de la voie d'eau doivent faire preuve d'une grande vigilance, modérer leur vitesse et éviter les remous entre ces PK ; ils doivent également rester à l'écoute du réseau VHF (canal 10). Des bateaux de sécurité seront présents sur le site.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Grande Saône, 26, Quai des Marans, 71000 MACON

Tél : 03 85 39 91 91

Date limite d'affichage :

14/05/2023

Par délégation

Signé

Laurent MALBRUNOT